



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément au règlement (UE) 305/2011



Scotty Duo - Pellets

1. DOP n°	PE 0014
2. Type	Poêle à pelletn
3. Usage prévu	Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois sans production d'eau chaude
4. Fabricant	Austroflamm GmbH Austroflamm-Platz 1 A-4631 Krenglbach
5. Fondé de pouvoir	-
6. Système d'évaluation de la performance et de vérification de sa constance	3

Nom de l'organisme de contrôle notifié / du laboratoire d'essai	RRF
Numéro d'identification du laboratoire d'essai / numéro du rapport d'essai	1625 / RRF - 85 21 5726
Spécification technique harmonisée	EN 14785:2006
Sécurité incendie	conforme
Comportement au feu	A1 selon EN 13501-1
dR Distance arrière [mm]	180
dS1 Distance à gauche [mm]	100
dS2 Distance à droite [mm]	100
dC Distance au-dessus [mm]	750
dP Rayonnement avant [mm]	1000
dB Distance en bas [mm]	0
Risque d'incendie par chute de combustible incandescent	conforme
Aptitude au nettoyage	conforme
Émission des produits de combustion	conforme
Émission (CO) des produits de combustion à puissance calorifique nominale [%]	0,0075
Émission (CO) des produits de combustion à puissance de chauffage réduite [%]	0,056
Température des fumées dans la section de mesure, à puissance calorifique nominale [°C]	183
Température des fumées à la buse, à puissance calorifique nominale [°C]	219
Température de surface	conforme
Sécurité électrique	conforme
Dégagement de substances dangereuses	NPD
Pression de service maximale [bar]	-
Pression de service maximale - option	sans objet
Résistance mécanique (pour supporter un conduit de cheminée)	NPD
Puissance calorifique / Efficacité énergétique	conforme
Puissance calorifique nominale [kW]	9,4



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément au règlement (UE) 305/2011



Scotty Duo - Pellets

1. DOP n°	PE 0014
2. Type	Poêle à pelletn
3. Usage prévu	Appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois sans production d'eau chaude
4. Fabricant	Austroflamm GmbH Austroflamm-Platz 1 A-4631 Krenglbach
5. Fondé de pouvoir	-
6. Système d'évaluation de la performance et de vérification de sa constance	3

Rendement à puissance partielle [%]	90,0
Puissance calorifique nominale - pièce [kW]	9,4
Puissance calorifique à charge partielle - pièce [kW]	2,8
Puissance calorifique nominale - eau [kW]	-
Puissance calorifique à charge partielle - eau [kW]	-
Rendement / rendement thermique / efficacité énergétique du combustible à puissance calorifique nominale [%]	90,0
Rendement à puissance partielle [%]	90,0
Durabilité	NPD

La performance du produit désigné aux points 1 et 2 correspond à la performance telle que déclarée. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par :

Krenglbach, 11/02/2025

Doris Pfeiffer
Gérant